



VILLE DE LEVALLOIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Caisse des Écoles

DÉLIBÉRATION N° 14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SÉANCE DU 25 JUIN 2026 ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

OBJET : Echanges intergénérationnels. Approbation de la convention avec le CCAS (Centre communal d'Action Sociale de levallois).

Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration	13
Nombre de Membres présents à la séance	10

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles de Levallois-Perret, dûment convoqué le deux juin, s'est réuni le vingt-cinq juin deux mille vingt-six sous la présidence de Madame Laurence BOURDET-MATHIS, Adjointe au Maire, Vice-Présidente de la Caisse des Écoles.

Etaient présents :

Madame Françoise SIRE, Madame Nathalie KLEINBOURG, Madame Maroussia ERMENEUX, Madame Simone ROQUES, représentant le Conseil Municipal

Madame Martine NELLEAU, Madame Emaline BAREAU, Monsieur Hamid ZAIR, Monsieur Khalid KARIMI, administrateurs

Monsieur Ludovic BORDES, Directeur d'école élémentaire, représentant Madame Jeanne BARRAU, Inspectrice de l'Éducation Nationale.

Etaient excusés :

Monsieur Frédéric ROBERT, Madame Michèle BELLAICHE, Madame Béatrice LE BLAY

Lesquels formant la majorité des membres pouvant délibérer valablement, conformément au chapitre 3 des statuts.

Accusé de réception en préfecture 092-269200770-20260625-14-DE Date de télétransmission : 01/07/2026 Date de réception préfecture : 01/07/2026

ÉCHANGES INTERGENERATIONNELS
APPROBATION DE LA CONVENTION AVEC LE C.C.A.S.
- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LEVALLOIS -

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles, réuni en séance le 25 juin 2026,

VU le code Général des Collectivités Territoriales,

VU le code de l'Action sociale et des familles,

CONSIDÉRANT que, dans le cadre extra-scolaire, des échanges intergénérationnels peuvent avoir lieu entre les enfants des centres de loisirs de Levallois et les résidents des structures municipales de Levallois gérées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

CONSIDÉRANT L'intérêt qui s'attache à mettre en contact petits, jeunes et « moins jeunes », à initier des projets à leur intention autour de divertissements,

CONSIDÉRANT qu'il convient de signer, avec le responsable de cet organisme, une convention fixant l'organisation de ces rencontres,

DÉCIDE

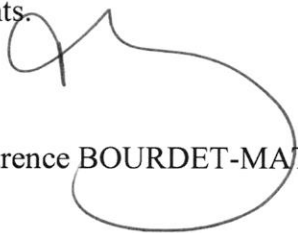
ARTICLE 1^{er} : D'approuver les termes de la convention avec le Centre Communal d'Action Sociale, Place de la République à Levallois, jointe à la présente délibération, relative à des échanges intergénérationnels entre les enfants des centres de loisirs de Levallois et les résidents des structures de seniors municipales gérées par le CCAS.

ARTICLE 2 : D'autoriser Madame Laurence BOURDET-MATHIS, Vice-Présidente de la Caisse des Écoles, à signer ladite convention.

ARTICLE 3 : D'imputer le montant de la dépense éventuelle sur le budget de la Caisse des Écoles.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Et ont signé, au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme,


Laurence BOURDET-MATHIS

Adjointe au Maire
Déléguée à la Vie scolaire,
Vice-Présidente de la Caisse des Écoles

Accusé de réception en préfecture 092-269200770-20260625-14-DE Date de télétransmission : 01/07/2026 Date de réception préfecture : 01/07/2026
